

Outre les analyses et essais chimiques auxquels sont soumis une grande quantité de matériaux et de produits achetés, les travaux de recherche d'ordre chimique portent sur des sujets comme la conservation du bois, l'emploi des substances plastiques, les enduits préservateurs, la lutte contre les broussailles et les mauvaises herbes, la lubrification, les isolateurs électriques liquides, le traitement de l'eau, l'isolation thermique et la prévention de la corrosion. D'autres études sur la physique, la biologie, la pétrologie et les mathématiques sont des travaux accessoires destinés à compléter les principaux cycles de recherches.

Sous-section 3.—Recherches médicales

Recherches médicales*.—Les recherches médicales obtiennent l'appui financier des gouvernements fédéral et provinciaux, des fondations ou sociétés privées, des organismes bénévoles qui recueillent des fonds par voie de souscriptions publiques, des universités et des hôpitaux. Grâce à ces sources, on peut fournir: a) des bourses de recherche pour la formation, b) des subventions destinées à aider aux recherches relatives aux problèmes d'ordre fondamental ou clinique, c) des traitements pour le personnel formé et d) des fonds nécessaires pour défrayer les dépenses courantes qu'entraînent les recherches effectuées pour le compte des gouvernements, des hôpitaux ou des établissements pharmaceutiques.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et le ministère de la Défense nationale possèdent des établissements où un personnel compétent fait des travaux de recherches dans des laboratoires bien outillés. Le ministère des Affaires des anciens combattants encourage son personnel à effectuer des recherches dans les hôpitaux qui lui appartiennent; il s'agit là surtout de recherches relatives aux maladies chroniques comme l'arthrite, l'artériosclérose, les troubles métaboliques et les troubles du système nutritif (voir pp. 294—297).

La plupart des problèmes médicaux d'ordre fondamental sont étudiés dans les écoles de médecine grâce au régime de subventions. Les fonds qui proviennent du Trésor fédéral sont distribués par l'entremise du Conseil national de recherches, du Conseil de recherches pour la défense et du ministère de la Santé nationale. Le Conseil national de recherches s'occupe surtout de la recherche relative aux sciences médicales fondamentales,—anatomie physiologie, biochimie, pharmacologie, bactériologie, pathologie, chirurgie expérimentale,—mais 20 p. 100 de ses subventions servent à des enquêtes cliniques. Le Conseil de recherches pour la défense consent des subventions pour des études auxquelles il s'intéresse particulièrement comme le traumatisme, la conservation du sang et l'emploi de succédanés du sang, les effets des basses températures et de la radiation et autres recherches. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social affecte des fonds aux recherches; ces fonds sont avancés sur la recommandation des ministères provinciaux de la Santé pour la recherche dans les domaines suivants: hygiène publique, tuberculose, hygiène maternelle et infantile, hygiène mentale et santé publique en général. Le ministère aide aussi la *Canadian Arthritis and Rheumatism Society* (qui prélève ses fonds par voie de souscriptions publiques) et l'*Ontario Heart Foundation* (qui reçoit aussi une subvention du gouvernement de l'Ontario). De plus, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social accorde des subventions aux provinces pour la lutte contre le cancer, ces subventions permettant aux provinces de souscrire pour les recherches du *National Cancer Institute*, recherches défrayées par la Société canadienne du cancer. Ainsi le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est l'organisme canadien qui fait le plus pour encourager les recherches médicales extra-muros; il s'intéresse avant tout aux problèmes qui ont une portée directe sur la santé nationale plutôt qu'aux recherches fondamentales.

Les universités reçoivent aussi des fonds au chapitre des recherches des divisions provinciales de la Société canadienne du cancer et de fondations gouvernementales comme l'*Ontario Cancer Treatment and Research Foundation* et l'*Alcoholism Research Foundation*, de certaines associations mutuelles comme le club Rotary, de la *J.P. Bickell Foundation*,

* Rédigé par le Dr J. Auer, directeur adjoint de la Division des recherches médicales, Conseil national de recherches, Ottawa.